

Rapport de mission effectuée à Lubumbashi dans le cadre de l'Ecorim 2023.

Introduction.

Dans le cadre de la collaboration entre l'ITIE-RDC et la GIZ, j'ai effectué, du 16 au 21 octobre 2023 à Lubumbashi, une mission d'appui à l'ECORIM 2023.

Cette mission a été exécutée conformément à l'ordre de mission n°043/COOR/ITIE-RDC/ST/FN/2023 du 05 octobre 2023 dont copie en annexe.

Objet de la mission : Intervenir et prendre part active aux travaux organisés par Ecorim, édition 2023.

Lieu : Lubumbashi, chapiteau de l'Hôtel Pullman Lubumbashi.

Déroulement de la mission

16 octobre 2023 : En raison des complications et perturbations des vols de la compagnie CAA, je n'ai pas pu voyager et l'ai fait le lendemain, le 17 octobre 2023.

Du 18 au 20 octobre 2023 :

18 octobre : Deux interventions soutenues ayant trait à la gestion de revenus infranationaux à la base et par la base. Elles ont porté sur i) la transparence et la redevabilité du décret dans la gestion et le contrôle des quotités des 25 et 15% de la Redevance minière ainsi que ii) la transparence et la redevabilité à la lumière des principes de gestion de la dotation de 0,3% du chiffre d'affaires des entreprises minières.

La première intervention était axée sur : i) des Rappels concernant la Chaîne de valeur des I.E, l'économie du Décret n°22/20 du 13 mai 2022 fixant les modalités de collecte, de répartition, de gestion et de contrôle des quotités de la redevance minière versée aux provinces et aux ETD et Attributs ainsi que les grandes fonctions de l'ETD; et ii) la transparence et la redevabilité dans la gestion par les ETD de la quotité de 15% de la redevance minière.

Quant à la deuxième elle était articulée sur : i) les Rappels du contexte de l'institution de la dotation minimale de 0,3% du CA des entreprises minières ; et (ii) la gestion de la dotation de 0,3% du Chiffre d'affaires à la lumière des principes du Manuel des procédures avec un regard sur les Principes de transparence et de redevabilité ainsi que les 3 autres principes de gestion.

A l'issue de ces deux présentations qui ont duré 45 minutes, un débat assez instructif et constructif a été engagé. Diverses questions ont été posées par les participants et des réponses satisfaisantes ont été apportées.

Notons que les participants étaient constitués des responsables ou représentants des ETD des provinces de Lualaba et de Haut -Katanga, les membres des Organismes spécialisés dans la gestion de la dotation de 0,3% du CA, des représentants de la société civile, des représentants des administrations publiques et experts de divers horizons impliqués dans la question de gouvernance des revenus infranationaux.

Le 19 octobre a été consacré aux exposés par d'autres experts invités. Le 20 a été consacré à une descente sur terrain (vers Kasumbalesa) pour palper du doigt les réalisations de l'ETD et de la DOT.

Le retour à Kinshasa est intervenu le 21 octobre 2023.

Fait à Kinshasa, le 22 octobre 2023.

Franck Nzira



ORDRE DE MISSION N°...0.43.../COORD/ITIE-RDC/ST/FN/2023

La personne dont les noms et fonction ci-après, Consultant au Secrétariat technique de l'ITIE-RDC, est désignée pour effectuer une mission officielle à Lubumbashi (Province du Haut-Katanga).

Il s'agit de :

Noms	Fonction
M. Franck NZIRA IYA TEGERA	Responsable de la Cellule Technique de l'ITIE-RDC

- Objet de la mission** : Intervenir et prendre part active aux travaux organisés par ECORIM, édition 2023.
- Durée de la mission** : 07 jours
- Date de départ** : 15 octobre 2023
- Date de retour** : 21 octobre 2023
- Itinéraire** : Kinshasa – Lubumbashi et retour.
- Moyen de transport** : Avion
- Frais de mission** : A charge de la GIZ/ECORIM.

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance aux porteurs du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le 05 OCT 2023

Jean-Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO

